

Pendant bon nombre d'années, le Canada a présenté et appuyé des propositions à l'Assemblée générale pour permettre à l'Organisation de mieux promouvoir et protéger ces droits.

Je continue d'appuyer l'idée de la création d'un poste de haut commissaire aux droits de l'homme et du renforcement du rôle de la Commission des droits de l'homme au chapitre de l'examen et des enquêtes. Si la réalisation de ces objectifs risque de prendre un certain temps, nous disposons néanmoins de solutions intérimaires. Je prie instamment le Secrétaire général de recourir à ses bons offices lorsqu'il a des motifs suffisants de croire qu'il y a eu violation des droits de la personne. Tous les États devraient offrir leur collaboration au Secrétaire général de manière à atténuer les difficultés sans provoquer d'affrontements et à faire avancer la coopération internationale.

Ni les rôles politiques, ni les rôles humanitaires auxquels j'ai fait allusion n'exigent que des changements soient apportés à la Charte des Nations Unies ni qu'un mandat fondamentalement différent soit donné à l'Assemblée générale. Ces rôles reposent plutôt sur la volonté des États membres de respecter la Charte, de reconnaître l'opportunité d'orienter le changement dans des directions constructives et d'abandonner leurs anciennes habitudes.

Le désarmement est un autre domaine auquel le Gouvernement du Canada attache une importance particulière. À mi-parcours entre la première et la deuxième session extraordinaire consacrée au désarmement, je me réjouis de ce que l'ONU accorde une attention beaucoup plus grande à la question, quoique je déplore l'absence d'accords spécifiques et ratifiés concernant l'application de nouvelles mesures de contrôle des armements et de désarmement. Les peuples de la Terre ne sont-ils pas en droit de manifester leur impatience, par exemple, du fait que les gouvernements n'ont pas encore réussi à négocier un traité portant interdiction des essais nucléaires que tous les États puissent accepter et ratifier? Ou encore qu'un traité portant interdiction des armes chimiques demeure bloqué à cause d'un désaccord sur les moyens de vérification?

Le Canada s'engage à contribuer à mettre un terme à cette démenche que constitue la spirale du réarmement. Notre ambassadeur spécial au désarmement, nommé récemment, oeuvrera durant la présente session à la réalisation des objectifs exposés ici-même par le Premier ministre du Canada